



**GUIDE PERMETTANT DE  
REALISER ET METTRE EN ŒUVRE  
LES PROTOCOLES DE  
CHARGEMENT/DECHARGEMENT**

# **INTRODUCTION**

Dans le cadre des travaux de la commission lin, il a été rédigé un guide permettant de réaliser et mettre en œuvre les protocoles d'opérations de chargement/déchargement.

L'utilisation par tous les teillages de cet outil aurait pour avantage de donner un signal fort sur l'organisation de ces opérations auprès des acteurs (parfois les mêmes) qui chargent ou déchargent dans les teillages.

## **CONSIGNES**

TOUT TRANSPORTEUR EFFECTUANT UNE OPERATION DE CHARGEMENT OU DE DECHARGEMENT SUR LE SITE DOIT AVOIR REMPLI PREALABLEMENT LE PROTOCOLE DE CHARGEMENT/DECHARGEMENT FAISANT REFERENCE A CETTE OPERATION.

TOUTE OPERATION HABITUELLE OU FREQUENTE N'EST PAS EXCLUE PAR CETTE REGLE. UNE FOIS LE PROTOCOLE REALISE EN DEBUT D'ANNEE, LES REGLES DE BONNE PRATIQUE SERONT RAPPELEES A CHAQUE OPERATION SUR LE SITE.

### ***INSTRUCTIONS (anglais)***

EVERY DRIVER WHO IS LOADING OR UNLOADING ON THIS SITE MUST HAVE FILLED IN THE PROCEDURE REFERRING TO THIS OPERATION.

EVERY USUAL OPERATION IS NOT EXCLUDED BY THIS RULE. THE PROCEDURE WILL BE REALIZED AT THE BEGINNING OF THE YEAR, AND THAN THE RULES WILL BE REPEATED AT EACH OPERATION ON THIS SITE.

### ***ANWEISUNGEN (allemand)***

ALLES ZU TRANSPORTIEREN, EINE OPERATION VON LADEN ODER VON ENTLADEN AUF DER WEBSITE AUSFÜHREND, SOLL IM VORAUSS DAS LADEPROTOKOLL / MACHENDE ENTLADEN ERFÜLLT HABEN, VERSIEH IN DIESER OPERATION GANZ MIT EINEM AKTENZEICHEN,GEWÖHNLICHE ODER HÄUFIGE OPERATION IST DURCH DIESE REGEL NICHT AUSGESCHLOSSEN.

EINMAL REALISIERT DAS PROTOKOLL AM ANFANG DES JAHRES, REGEL VON GUTER PRAXIS, WERDEN ZU JEDER OPERATION GERUFEN SEIN.

### ***CONSIGNAS (español)***

CADA TRANSPORTISTA QUE REALIZA UNA MANIOBRA DE CARGA O DE DESCARGA EN EL EMPLAZAMIENTO DEBE HABER RELLENADO PREVIAMENTE EL PROTOCOLO DE CARGA O DE DESCARGA QUE HACE REFERENCIA A DICHA MANIOBRA.

CADA MANIOBRA HABITUAL O FRECUENTE NO SE EXCLUYE POR ESTA REGLA. UNE VEZ EL PROTOCOLO REALIZADO A PRINCIPIO DEL AÑO, LAS REGLAS DE BUENA ACTUACION SE RECORDARAN A CADA MANIOBRA EN EL EMPLAZAMIENTO.

### ***CONSEGNA (italien)***

TUTTO TRASPORTATORE CHE EFFETUA UN'OPERAZIONE DI CARICO O DI SCARICO SUL SITO, DOVUTO RIEMPIRE INNANZITUTTO IL PROTOCOLLO DI CARICO/SCARICO CHE FA RIFERIMENTO A QUESTA OPERAZIONE.

OGNI OPERAZIONE ABITUALE O FREQUENTE NON E ESCLUSO DA QUESTA REGOLA. UNA VOLTA IL PROTOCOLLO REALIZZATO ALL'INIZIO DELL'ANNO, LE REGOLE DI BUONA PRATICA SARANNO RICORDATE AD OGNI OPERAZIONE SUL SITO.

***DOCUMENT A AFFICHER A CHAQUE POINT D'ACCUEIL***

**TOUT TRANSPORTEUR  
EFFECTUANT UNE  
OPERATION  
DE CHARGEMENT OU DE  
DECHARGEMENT SUR LE SITE  
DOIT AVOIR REMPLI PREALABLEMENT  
LE PROTOCOLE DE  
CHARGEMENT/DECHARGEMENT  
FAISANT REFERENCE A CETTE OPERATION**

# **EXEMPLE DE COURRIER A ADRESSER A CHAQUE CLIENT**

## **Protocole de Chargement/Déchargement**

Monsieur,

Dans son programme de mise en conformité sujet à la sécurité, [l'entreprise] a mis en place un protocole de sécurité relatif aux opérations de chargement et de déchargement.

Celui-ci est valable durant toute l'année en cours dès lors que les entreprises d'accueil et de transport seront en la possession, chacune, d'un protocole de sécurité chargement/déchargement dûment rempli.

Pour cela, [l'entreprise] vous envoie, ci-joint, 2 exemplaires de ce protocole, indiquant le (ou les) lieu(x) de chargement ou de déchargement de [l'entreprise]. Les 2 exemplaires du protocole devront être remplis par l'entreprise de transport, l'un devra être renvoyé à [l'entreprise], et l'autre, devra être gardé par l'entreprise de transport pour être diffusé à tous les chauffeurs qui seront amenés à effectuer ce type d'opération dans l'enceinte de [l'entreprise].

Les questions techniques sont à adresser au responsable de site et/ou au responsable sécurité du site.

En attente de la réception d'un des exemplaires dûment rempli, nous vous remercions à l'avance de votre compréhension et serons heureux de vous accueillir sur site pour une visite sécurité de [l'entreprise].

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Le ..... à .....

Par .....

PS : si vous souhaitez sous-traiter vos opérations de chargement/déchargement, nous vous serons reconnaissants de faire suivre notre accord de chargement/déchargement à votre sous-traitant.

## Organisation du fonctionnement du protocole sécurité relatif aux opérations de chargement / déchargement

Les applications des règles de sécurité applicables aux opérations de chargement et de déchargement effectuées par une entreprise extérieure sont en vigueur ; elles remplacent le plan de prévention dans ce domaine (articles R 4511-10, R 4511-11, R 4511-12, R 4512-2, R 4512-5, R 4512-6, R 4512-7, R 4512-8, R 4512-9, R 4512-10, R 4510-11, R 4514-1 et R 4514-2).

Toute activité concourant à la mise en place sur ou dans un engin de transport routier, ou à l'enlèvement de celui-ci, de produits, fonds et valeurs, matériels ou engins, déchets, objet et matériaux de quelque nature que ce soit, doit respecter les dispositions réglementaires mentionnées de l'article R. 4515-1 à l'article R. 4515-11.

### ORGANISATION EN INTERNE

1) Réalisation des documents relatifs au protocole sécurité de chargement/déchargement (année ..... + lettre d'accompagnement et protocole ponctuel) par : (responsable sécurité du site)

Transmission pour accord des différents documents aux personnes concernées, par exemple :

- responsable chargement
- accueil
- cariste

2) Envoi des protocoles annuels à chaque transporteur « régulier » par Monsieur ou Madame ....., en attente du retour d'un exemplaire dûment rempli selon la procédure établie.

Transmission de la liste des transporteurs « réguliers » à :

- 
- 
- 

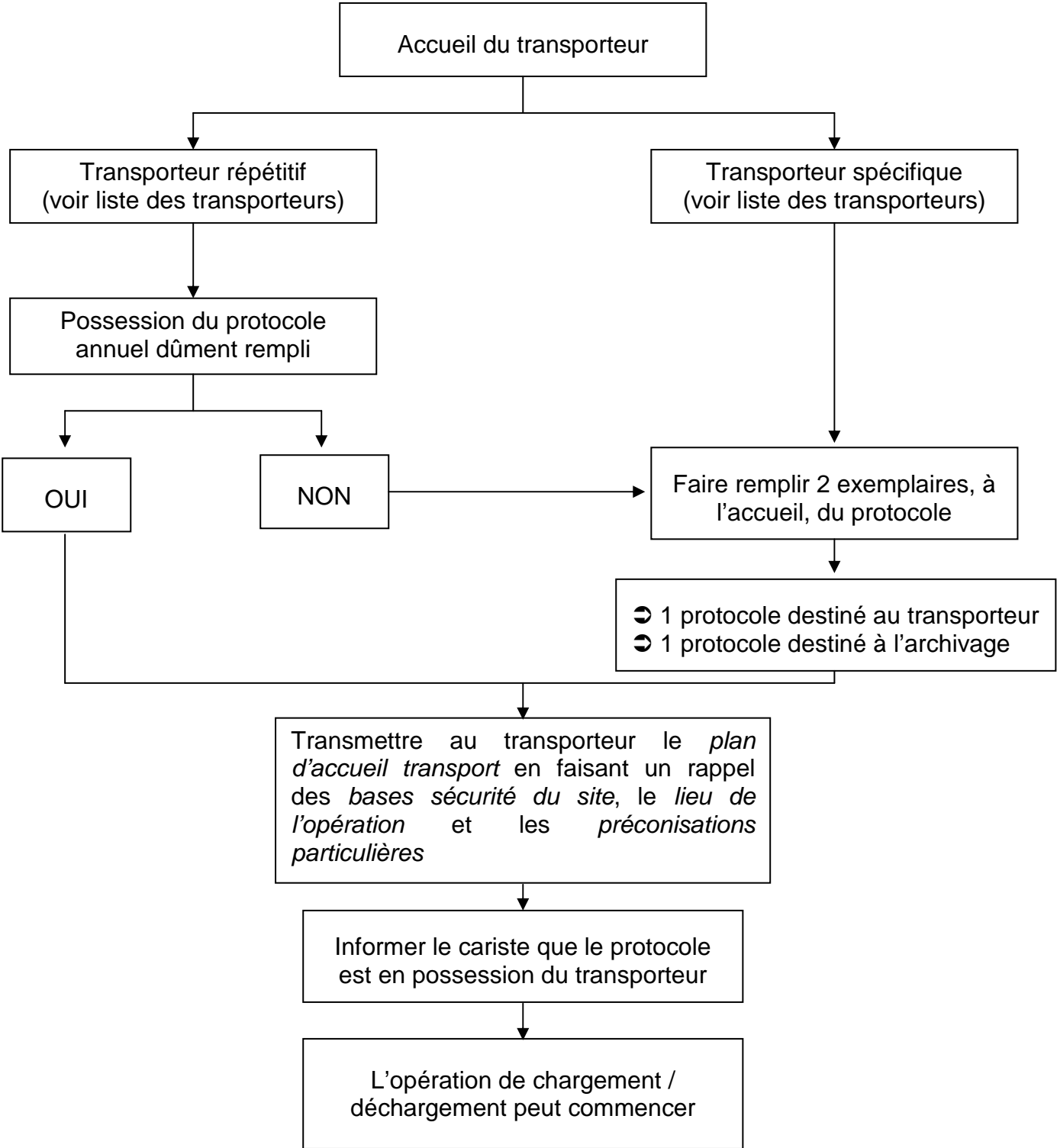
#### Fonctionnement sur site :

1. La personne (Monsieur, Madame ..... ) qui sera à l'accueil doit donner 1 exemplaire du présent protocole (protocole relatif aux opérations ponctuelles) à tous les transporteurs ne figurant pas sur la liste des transporteurs réguliers (tout transporteur pénétrant sur le site doit être en possession d'un protocole sécurité relatif aux opérations de chargement/déchargement).
2. Le cariste chargé de l'opération de chargement ou déchargement doit s'assurer avant chaque opération que le transporteur a rempli le présent protocole :
  - soit il figure sur la liste des transporteurs réguliers,
  - soit il doit se charger avec l'aide du transporteur de remplir le protocole et d'en garder 1 exemplaire dûment **rempli et signé**.L'opération de chargement ou déchargement peut alors commencer.
3. Les protocoles seront récupérés par les responsables du teillage pour archivage.

Signatures :

CARISTES : MM. ....

**Procédure**  
**'Organisation en interne du protocole'**



**LISTE DES TRANSPORTEURS REGULIERS**

NOM	RUE	CODE POSTAL	VILLE	PAYS

**Protocole de sécurité annuel ou spécifique (PDS 000)  
Relatif aux opérations de chargement et de déchargement  
(Arrêté du 26 avril 1996)**

Le présent protocole est valable pour l'entreprise de transport désignée ci-dessous, pour l'opération de chargement et/ou de déchargement décrite dans ce formulaire pour l'année 2009

	<b>ENTREPRISE D'ACCUEIL (EA)</b>	<b>ENTREPRISE DE TRANSPORT (ET) CLIENTE</b> <input type="checkbox"/> <b>ENTREPRISE DE TRANSPORT SOUS TRAITANTE</b> <input type="checkbox"/>
Raison sociale		
Adresse		
N°tél / Fax		
Responsable à contacter		

Date et horaire du chargement/déchargement : Le ....., à .....h.....

**Personnes à contacter en cas d'accident ou d'incident  
(voir plan, au verso, disposition des postes téléphoniques)**

Tél de premiers secours : - Docteur

Pompier : 18 - 112

Responsable production :

Directeur :

Accueil :

**CONDITIONNEMENT DE LA MARCHANDISE**

Chargement <input type="checkbox"/>	Balles <input type="checkbox"/>	Palettes <input type="checkbox"/>
Déchargement <input type="checkbox"/>	Conteneurs <input type="checkbox"/>	Citerne <input type="checkbox"/>
Réalisé par	Colis <input type="checkbox"/>	Autres <input type="checkbox"/>
Entreprise d'accueil <input type="checkbox"/>		Précisez : .....
Transporteur <input type="checkbox"/>		

**Lieu de l'opération et zone de chargement / déchargement fournis à l'accueil**

Equipement mobile disponible de l'EA		Equipement mobile sur véhicule de transport
Quai <input type="checkbox"/>	Engin de manutention ou de levage avec cariste <input type="checkbox"/>	Transpalette <input type="checkbox"/>
Autre <input type="checkbox"/>	Tracteur <input type="checkbox"/>	Aucun <input type="checkbox"/>
Précisez : .....		

L'utilisation des moyens de manutention ou de levage est soumise à une autorisation de l'E.A.  
E.A et E.T s'engagent à ne mettre en service que du matériel régulièrement vérifié et entretenu.







**Les conducteurs et chauffeurs-livreurs doivent posséder sur eux leur autorisation de conduite délivré par leur employeur.**

<b>Aménagement du véhicule</b>	Savoyarde avec échelle <input type="checkbox"/>
	Bâchage coulissant à toit fixe <input type="checkbox"/>
	Bâchage coulissant à toit mobile <input type="checkbox"/>
	Bâchage manuel <input type="checkbox"/>
	Benne <input type="checkbox"/>
	Conteneur <input type="checkbox"/>
	Plateau <input type="checkbox"/>
Autres <input type="checkbox"/>	

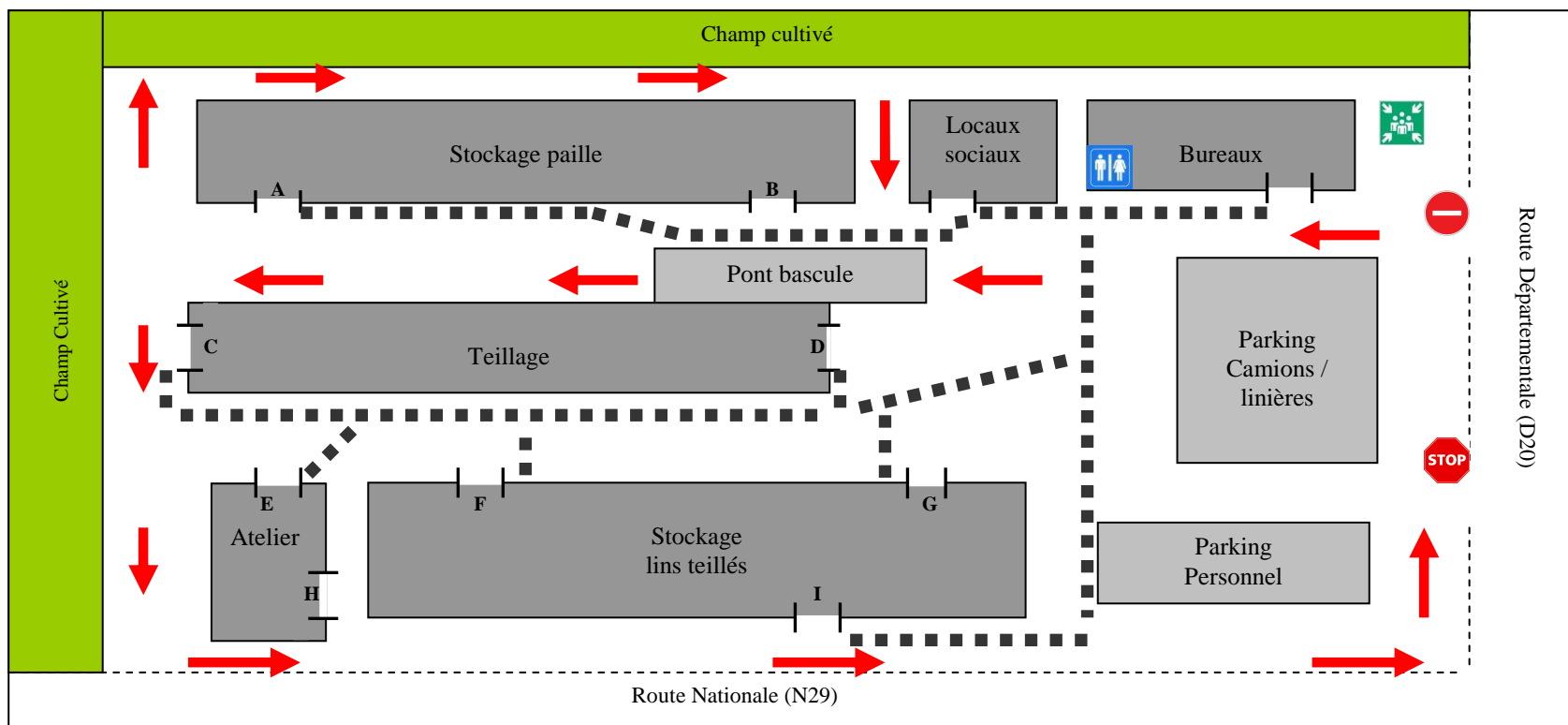
Le transporteur s'engage à mettre à la disposition de ses conducteurs, les équipements de protection individuelle suivants :

- Chaussures de sécurité
- Gants de protection
- Casque

**Risques liés aux opérations de chargement et/ou déchargement**

Risques		Mesures de prévention	
	Liés aux chutes de balles		Interdiction de pénétrer dans les magasins de stockage
	Liés à la circulation et déplacement		Respecter le plan de circulation
	Liés à la manutention manuelle		Porter les équipements de protection individuelle

**Exemple de plan de circulation des personnes et véhicules à l'extérieur des locaux (il est conseillé de le disposer au verso du protocole de chargement/déchargement)**



**Légende :**

*Limitez votre vitesse à 20 km/h sur l'ensemble du site*



Circulation véhicules



Téléphone



Toilettes



Passages piétons



Point de rassemblement

## **QUELQUES CONSEILS PRATIQUES**

- Bien mettre à jour la liste des transporteurs
- Programmer une visite des sites avec les transporteurs
- Avoir une liste brève mais précise des consignes de sécurité (ex : interdiction de rentrer dans les bâtiments de stockage)
- Penser à mettre à jour le plan de circulation
- Avoir d'avance des plans à l'accueil pour orienter les chauffeurs : proposer un modèle
  
- Les opérations de chargement ou de déchargement impliquant les mêmes entreprises et revêtant un caractère répétitif font l'objet d'un seul protocole de sécurité établi préalablement à la première opération.  
Ce protocole de sécurité reste applicable aussi longtemps que les employeurs intéressés considèrent que les conditions de déroulement des opérations n'ont subi aucune modification significative, dans l'un quelconque de leurs éléments constitutifs.  
(Article R4515-9 du Code du Travail)
  
- Référence réglementaire

Code du Travail (article R.4515-1 à l'article R. 4515-11)

## **CONCLUSION**

Réaliser un protocole de sécurité des opérations de chargement/déchargement, c'est se donner les garanties d'une meilleure sécurité pour les salariés des teillages et des entreprises de transports, ainsi qu'aux liniculteurs, pour des opérations qui sont toujours à risques.

C'est aussi un moyen d'améliorer l'efficacité globale de l'entreprise.

*Ce document résulte d'un travail collectif réalisé par des entreprises de teillage de lin : Coopérative de Teillage du Plateau du Neubourg, Agylin, Terre de Lin, Linière de Bosc Nouvel, Linière du Ressault, Teillage de Saint Martin ainsi que de la Mutualité Sociale Agricole de Haute-Normandie (Service Prévention des Risques Professionnels) et de la Direction Régionale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle de Haute-Normandie (Prévention agricole).*

*Septembre 2009*